

Webinaire – Gestion du risque pour les juristes

Webinaire | Lundi 7 octobre 2024 | Belgique | Antoine Henry de Frahan



Description

Gérer le risque est au cœur du métier des avocats et des juristes d'entreprise. Pourtant, la gestion du risque ne fait l'objet d'aucun enseignement dans les facultés de droit. Du coup, les avocats et les juristes se débrouillent avec les moyens du bord, mais leur performance en la matière est rarement optimale. Entre une attitude trop conservatrice et paralysante et une autre trop complaisante et dangereuse, la posture juste est souvent difficile à trouver.

Au cours de ce webinaire, nous explorerons ensemble les méthodes et les outils qui ont fait leur preuve pour structurer l'analyse des risques juridiques et pour communiquer efficacement à ce sujet. L'exposé des concepts est illustré par de nombreux exemples tirés de la pratique juridique et fait l'objet d'une mise en pratique immédiate par des exercices et des études de cas.

Programme

Comment pensent les juristes ? Les trois référentiels de la norme, du risque et de l'éthique.

Qu'est-ce qu'un risque ? Qu'est-ce qu'un risque juridique ?

Pourquoi la méconnaissance de la gestion des risques nuit-elle aux juristes ?

Les six étapes de la gestion des risques juridiques.

La boîte à outil de la gestion des risques pour les juristes.

Entre expert, conseiller et décideur, quel est le rôle du juriste dans la prise de risque ?

Comment optimiser la gestion du temps grâce à la gestion du risque ?

Comment la gestion du risque peut changer les priorités et transformer l'organisation du travail dans les départements juridiques ?

Comment aiguïser sa stratégie de négociation grâce à la gestion des risques ?

Comment le legal design aide à mieux communiquer sur les risques ?

Orateurs

- **Antoine Henry de Frahan** : Consultant, auteur, conférencier, professeur affilié à l'EDHEC Business School, licencié en droit de l'ULB et Master of Laws de Columbia University, conseiller en management

Informations pratiques

Date et horaire

Lundi 7 octobre 2024, webinaire de 14h à 17h

Attention ! L'adresse e-mail par laquelle vous procédez à l'inscription sera l'adresse à laquelle le lien vers le webinaire sera envoyé. Si vous vous inscrivez par l'intermédiaire d'une autre personne (secrétaire, collègue...), cette personne devra vous faire suivre le lien en question pour que vous puissiez vous connecter et suivre la formation.

Les inscriptions qui arrivent moins d'une heure avant le début du webinaire ne seront malheureusement pas prises en compte.

Prix

255,00 € TTC : participation au webinaire

178,50 € TTC : participation au webinaire – Prix spécial avocats stagiaires

Documentation

Les participants recevront le support préparé par l'orateur.

Publics visés

Avocats, magistrats, juristes d'entreprise belges et luxembourgeois

Formation permanente

Une demande d'agrément a été introduite auprès d'AVOCATS.BE et de l'IJE.

Ce webinaire peut faire l'objet d'une prime Liberform si vous remplissez les conditions.

Renseignements complémentaires

Larcier-Intersentia

formations@larcier-intersentia.com

Numéro gratuit : 0800 39 067